

Du 2 au 17 octobre 2010 : Mondial de l'Automobile

Une offre de services dédiée aux véhicules électriques et à la mobilité durable est déployée dans les parkings de la SAEMES, 2ème opérateur de stationnement à Paris.

Le Mondial de l'Automobile 2010 de Paris met à l'honneur les voitures électriques.

L'occasion pour la SAEMES d'affirmer ses actions en faveur de ces véhicules, et son engagement pour une mobilité plus durable, via une offre de services adaptée : bornes de recharge, vélos à assistance électrique, scooters électriques pour les personnes à mobilité réduite et autopartage.

Le 2 octobre prochain, l'édition 2010 du Salon de l'Automobile ouvrira ses portes. Et cette année, les voitures hybrides et électriques sont sur le devant de la scène ! Les constructeurs dévoileront des concepts-cars et des modèles électriques disponibles à la vente.

Reste un cap décisif à franchir pour conforter la production de ces automobiles : le développement d'infrastructures proposant des bornes de recharge accessibles au public, assurant ainsi aux véhicules une autonomie constante.

Un défi auquel la SAEMES apporte d'ores et déjà des solutions concrètes...

La SAEMES met à disposition des bornes de recharge électrique dans ses parkings

La SAEMES a fait le choix d'accueillir les véhicules électriques en équipant progressivement l'intégralité de ses sites de 2 à 4 bornes de recharge. Un dispositif qui a été généralisé en 2010 aux 20 parkings publics de l'opérateur.

« Cette édition 2010 du Mondial de l'Automobile marque un tournant car elle met en avant des voitures électriques nouvelle génération, disponibles à l'achat. En tant qu'opérateur de stationnement, nous nous devons d'accompagner le déploiement de ces nouveaux modèles avec une offre de services adaptée, garante d'une autonomie optimale de ces véhicules. », explique Yves Contassot, Président de la SAEMES.

Concrètement, dans l'ensemble des parkings SAEMES, les automobilistes (et les motocyclistes sur le parking SAEMES de Méditerranée) peuvent accéder 24h/24, 7j/7, à une borne comprenant deux prises standards, auxquelles ils peuvent brancher leur voiture et recharger leurs batteries.

L'opérateur confirme ainsi son implication en faveur d'une mobilité durable en proposant un service dédié à la voiture électrique, mais également par la promotion d'une offre de solutions de déplacement alternatives.

La SAEMES développe des services complémentaires à la voiture, en faveur de la « mobilité propre »

Outre la mise à disposition de bornes de recharge électrique, la SAEMES innove et dynamise son offre de services en favorisant la multimodalité incitant à un usage plus raisonné de la voiture.



● Autopartage

La SAEMES, en partenariat avec Caisse Commune, Mobizen et Connect by Hertz, offre dans ses parkings un service d'autopartage. Cette solution consiste en un **service de location de voitures en libre-service pour de courtes durées** (une

heure, plusieurs heures, voire plusieurs jours), disponible 24h/24 et 7J/7 sur simple réservation par téléphone ou Internet. Un moyen pratique, économique et écologique puisque l'utilisateur emprunte une voiture uniquement pour la durée de son besoin.

Aujourd'hui, près de 25% des véhicules en autopartage de la capitale sont stationnés dans des parkings SAEMES.



Informations pratiques

Parkings proposant ce service : voir détail des parkings sur le site www.saemes.fr, rubrique Nos services, Autopartage
Nombre de stations : 49
Nombre de voitures disponibles : 81
Tarifs : à partir de 2 €/heure





● Location de vélos à assistance électrique

Depuis 2009, la SAEMES met à disposition de ses clients **des vélos équipés d'une assistance électrique, qui s'active dès le premier coup de pédale.**

L'assistance s'adapte au rythme de chacun et permet de pédaler sans effort, et ce quelque soit le relief rencontré. Elle se coupe

immédiatement en cas de freinage ou de vitesse supérieure à 25 km.

Les vélos proposés intègrent une transmission par cardan novatrice, garantie d'une location sereine, sans risque de déraillement.

Un mode de déplacement moderne, très économe en énergie et non polluant, complémentaire des Vélib', pour se déplacer et parcourir la capitale autrement.



● Scooters électriques

En juin dernier, la SAEMES lance une offre inédite dans un parking : **des scooters électriques pour les personnes à mobilité réduite (seniors et handicapés)**

Ce véhicule permettra à ses utilisateurs d'effectuer depuis le parc **des déplacements de proximité** (6^e, 7^e, 14^e et 15^e

arrondissements), pour une **durée maximale de 4 heures**, entre 9h00 et 20h30, 7j/7. Equipé de **3 roues avec stabilisateurs**, chaque scooter est muni d'une seule poignée, pilotant le déplacement du scooter et son arrêt, et **d'un panier**, permettant à l'usager de faire ses achats.

Une solution de déplacement adaptée pour une mobilité accessible à tous dans et hors parking.

Informations pratiques

Parkings proposant ce service : Notre-Dame, Sèvres-Babylone, Mairie du XVII^e
Nombre de vélos disponibles : 20
Durée d'un contrat de location : de 4h à 30 jours
Tarif 4 h : 10 € TTC/vélo
Tarif 1 jour : 15 € TTC/vélo
Tarif 7 jours : 80 € TTC/vélo
Autonomie de la batterie : 35 à 50 km
Accessoires mis à disposition : casque, gilet, panier, siège bébé et dispositifs antivols

Informations pratiques

Parking équipé : Sèvres-Babylone
Longueur : 1170 mm
Largeur : 635 mm
Hauteur : 980 mm
Charge maximale : 210 kg
Poids total : 93 kg dont 2 batteries : 30 kg
Capacité batteries : 12V 40Ah
Vitesse maximale : 6 km/h
Rayon de braquage : 1.6 mètre
Autonomie : 40 km (en vitesse linéaire sur sol plat)
Pente maximale conseillée : 14°
Trottoir franchissable : 70 mm

À propos de la SAEMES

La SAEMES – Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris –, présidée par Yves Contassot, est le 2^e opérateur de stationnement à Paris, avec un chiffre d'affaires de plus de 39 M€ en 2009. Elle accueille au sein de ses parcs plus de 3 millions de clients/horaire chaque année, 8 000 clients abonnés et 4 000 amodiataires. Elle gère 55 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France, soit plus de 18 500 places.

Fort de 30 années d'expertise et d'une équipe de 240 collaborateurs, la SAEMES conseille et accompagne les collectivités, les Institutions et les entreprises dans la conception, la rénovation et la gestion de parcs de stationnement.

La SAEMES s'inscrit dans le développement de la politique de circulation et de stationnement de la Ville de Paris, en incitant à un usage raisonné des véhicules motorisés, étant par là même un véritable opérateur de la mobilité urbaine.

Preuve en est, son souci constant de développer l'intermodalité, notamment avec les transports publics, la mobilité urbaine (stationnement des vélos, tarifs motos), dans une logique de développement durable, conjointement à sa démarche qualité confirmée par sa certification ISO 9001.

La SAEMES est membre de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) et préside la commission intermodalité

Les principaux parkings de la SAEMES : Notre-Dame (75004), Hôtel de Ville (75001), Sèvres-Babylone (75007), Quai Branly (75007), Bercy (75012), Méditerranée (75012), Porte d'Auteuil (75016), parc Relais Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144), parc relais Villejuif - Louis Aragon (94800), parc relais Vaires-Torcy (77360), etc.

Les chantiers de rénovation : Pyramides (75001) et Vaires-Torcy (77).

Les constructions en cours : Cardinet (75017) et Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144).

Pour en savoir plus : www.saemes.fr

Pour de plus amples informations ou demande d'interview d'Yves Contassot, Président de la SAEMES ou de Pascale Pécheur, Directrice générale de la SAEMES, veuillez prendre contact avec le Service de presse de la SAEMES.

Marilyn HORTA-MARQUES / Tél. : 01 43 38 94 76 / E.mail : mh@precision.fr

Aurélié BOIS / Tél. : 01 43 38 94 74 / E.mail : ab@precision.fr

Agence Précision / 5 passage Piver – 75011 Paris / Tél. standard : 01 43 38 22 23 / Fax : 01 43 38 77 77 / Site : www.precision.fr